



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers

en exercice : 30
Présents : 23
Pouvoirs : 5
Votants : 28
Pour : 28
Contre : 0
Abstentions : 0

Le sept décembre deux mille vingt-trois, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation : 29 novembre 2023

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI)

ABSENTS :

FRAISE Dominique (CCVAI)

ABSENTS EXCUSES :

FAVREAU Gilles (CCVAI)

POUVOIRS :

BRUSQ Frédéric (CCVAI) représenté par BOUTTET Ludovic (CCVAI) CHERBLAND Henri (CCVAI) représenté par REBOUX Alain (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) représenté par PETITBOUT Paul (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) représenté par DAVAL Marius (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) représenté par SIMON Frédéric (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

OBJET : Gratification d'une stagiaire du 8 janvier 2024 au 2 février 2024

Préfecture

Date de reception de l'AR: 12/12/2023
042-244200614-DE2023_0712_10-DE

Monsieur le Président expose à l'assemblée le rapport suivant :

Une stagiaire de l'IUT de Roanne, Madame Elisa Antonica MOUKILI va être recrutée à la Communauté de communes du 08 janvier 2024 au 02 février 2024.

Ses missions seront la numérisation et le classement des dossiers du personnel.

Le Président propose que la CCVAU lui verse une gratification de 150€.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité,

Article 1 : ACCEPTE de verser une gratification de 150€ à Madame Elisa Antonica MOUKILI

Article 2 : DIT que les crédits sont inscrits au budget de la CCVAI

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 07/12/2023

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

Certifié exécutoire par le Président compte tenu

de la réception en Sous-Préfecture le : 12.12.23

et de la publication le : 12.12.23

Le Président,



Préfecture

Date de réception de l'AR: 12/12/2023
042-244200614-DE2023_0712_10-DE